

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020

Les conseillers municipaux légalement convoqués se sont réunis ce jour à 20h30 min, sous la présidence de Damien GAUTHIER, Maire.

Présents : Damien GAUTHIER, François TURCIN, Olivier SAVARY, Philippe SODOYER, Xavier RATTE, Sylvie SEGALUT, Luc NOLET, Yannick VILLEDIEU, Pierrick LAROCHE, Émilie SEGUINOT, Christian RAPOSO DO CARMO, Lucia DA SILVA PINHO, Bruno ZAROS.

Absent excusé : Florence CHAMON, pouvoir à Olivier SAVARY, et Bruno DI-BLAS

Secrétaire de séance : Christian RAPOSO

Compte-rendu du 8 juin 2020 :

Olivier SAVARY apporte une remarque formulée par Florence CHAMON ; elle souhaite préciser qu'elle proposait un loyer partiel et non pas d'une activité partielle, le loyer pouvant être appliqué en fonction du chiffre d'affaire. Cette mesure pourrait être étendue aux autres commerces.

Le paragraphe du précédent compte rendu serait alors ainsi corrigé :

*« Une activité partielle ou en alternance peut être envisagée.
Florence CHAMON propose [un loyer partiellement annexé sur les résultats du salon](#) et qu'une réflexion soit faite à ce sujet et que les pistes de recherche soient envoyées au Maire. »*

Ordre du jour :

- **Travaux du Proximarché** : lors du précédent mandat, nous ne disposions que d'un seul devis, celui de l'entreprise Marshall.
L'entreprise Beltramelli a été sollicité et a remis un devis.
Sur les 2 devis, nous actons que nous retirons les travaux concernant l'escalier (qui reste praticable, ces travaux avaient pour but un gain de place).
Les deux devis sont (hors escaliers) respectivement :
Beltramelli : 16 360.38€ TTC
Marshall : 15 765.00€ TTC

La commission bâtiment propose de retenir l'entreprise Marshall ; *le conseil adopte à l'unanimité.*

Les travaux sont réalisables courant septembre / octobre.

- **Local des pompiers** : réalisation de vestiaires hommes / femmes, création d'une cloison et achat de casiers. Les travaux sont réalisables par notre employé communal.

Les devis de fournitures sont présentés ; le conseil adopte à l'unanimité pour un montant avoisinant 3 300 €.

- Chemin des Pierrettes (dit de la bascule) : présentation des travaux (pose de glissières au sol pour capter et diriger l'eau vers le fossé).

Le devis Barbier d'un montant de 3391.20€ TTC est accepté à l'unanimité par le conseil.

- Questions diverses :

- Décision modificative de ligne budgétaire (Investissement/fonctionnement) à la demande de la trésorerie, ligne 775 en ligne 024 (produits de cession d'immobilisations), adopté à l'unanimité.
- Travaux grande rue : un devis supplémentaire fut demandé à l'entreprise Colas pour redresser le caniveau sis au n°90.
Luc NOLET et Christian RAPOSO ne participent pas à la délibération, accepté à l'unanimité. Les travaux se dérouleront de 7h30 à 17h ; les riverains pourront ainsi circuler en dehors de ces horaires.
- Travaux rue de Méré : il est décidé de conserver les trottoirs en fleurs ; un choix sera fait sur place.
- Rugby club de Chablis : on maintient l'utilisation du terrain par le RC Chablis, qui va jusqu'à proposer l'entretien. Le maintien du vestiaire est en question : nous devons contacter les associations (foot et foyer des jeunes) pour leur dissolution.
- Domanys : le conseil ne fait pas opposition à la vente d'un immeuble et valide le prix proposé.
- Cimetière : une concession est demandée par Mme EROUKMANOFF afin d'y accueillir sa grand-mère ; possible si la demande est formulée en tant que concession familiale. Une remise en état doit être envisagée rapidement et un inventaire précis sera réalisé.
- 14 juillet : vu les circonstances sanitaires actuelles et les contraintes imposées par la préfecture en découlant, et en raison des travaux de la grande rue, il est décidé de reporter la manifestation à une date ultérieure (15 août ?). Seul sera maintenu le vin d'honneur à l'espace Lafarge le 14 juillet à 18h30 ; des tables seront disposées de manière à éviter la concentration des convives. L'information sera passée par mail, sur les panneaux d'affichage et dans les commerces (boulangerie et Proxi-marché).
- Portes ouvertes Duchet Solutions : du 6 au 10 juillet, le conseil autorise l'utilisation du terrain face au tennis pour accueillir le parking des visiteurs. Des barrières pour la signalisation seront fournies.
- Secrétariat de la mairie : pas de secrétariat à partir du 6 juillet ; nous organiserons une ouverture au public 2 matinées par semaine, plus le samedi matin, une à deux fois par mois, par des permanences d'élus. Il est proposé de prendre une délibération pour la création d'un poste permanent et d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité : validation à l'unanimité.
- CDG 89 : il est fait appel au conseil municipal pour candidature à cet organisme ; réponse avant le 10 juillet.
- Syndicat du bassin du Serein : l'arbre sera retiré la semaine prochaine, le bois débité et enlevé.
- Conseil municipal du 10 juillet : pour l'élection des grands électeurs en prévision des élections sénatoriales du 27 septembre.

- Questions des élus / des administrés :
 - Yannick VILLEDIEU demande pour une riveraine de la grande rue comment faire retirer un véhicule gênant ; nous contacterons le propriétaire.
 - Yannick VILLEDIEU rapporte une autre demande concernant la permanence du Maire ; nous activerons prochainement les réunions de quartiers, comme proposé dans la profession de foi.
 - Sylvie SEGAULT nous indique que Mme CARRIOT se plaint de surpression d'eau ; nous lui conseillons de s'adresser au SIVU.
 - Plusieurs personnes se plaignent de la présence bruyante et tardive de groupes de jeunes sur le secteur Lafarge et proche.

Séance levée à 23h.